COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

FICHE MENSUELLE

SEPTEMBRE 2023

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 28/08/2023

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

SEPT. 2023	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
VENDREDI 1												
LUNDI 4												
MARDI 5												
MERCREDI 6												
JEUDI 7												
VENDREDI 8												
LUNDI 11												
MARDI 12												
MERCREDI 13												
JEUDI 14												
VENDREDI 15												
LUNDI 18												
MARDI 19												
MERCREDI 20												
JEUDI 21												
VENDREDI 22												
LUNDI 25												
MARDI 26												
MERCREDI 27												
JEUDI 28												
VENDREDI 29												

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
Prénom : _____
Classe :_____

FICHE MENSUELLE

OCTOBRE 2023

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 25/09/2023

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

OCTOBRE 2023	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
LUNDI 2												
MARDI 3												
MERCREDI 4												
JEUDI 5												
VENDREDI 6												
LUNDI 9												
MARDI 10												
MERCREDI 11												
JEUDI 12												
VENDREDI 13												
LUNDI 16												
MARDI 17												
MERCREDI 18												
JEUDI 19												
VENDREDI 20												
LUNDI 23												
MARDI 24												
MERCREDI 25												
JEUDI 26												
VENDREDI 27												
LUNDI 30												
MARDI 31												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
Prénom : _____
Classe : _____

FICHE MENSUELLE

NOVEMBRE 2023

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 25/10/2023

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

NOVEMBRE 2023	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
MERCREDI 1												
JEUDI 2												
VENDREDI 3												
LUNDI 6												
MARDI 7												
MERCREDI 8												
JEUDI 9												
VENDREDI 10												
LUNDI 13												
MARDI 14												
MERCREDI 15												
JEUDI 16												
VENDREDI 17												
LUNDI 20												
MARDI 21												
MERCREDI 22												
JEUDI 23												
VENDREDI 24												
LUNDI 27												
MARDI 28												
MERCREDI 29												
JEUDI 30												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

DÉCEMBRE 2023

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 24/11/2023

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

DÉCEMBRE 2023	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
VENDREDI 1												
LUNDI 4												
MARDI 5												
MERCREDI 6												
JEUDI 7												
VENDREDI 8												
LUNDI 11												
MARDI 12												
MERCREDI 13												
JEUDI 14												
VENDREDI 15												
LUNDI 18												
MARDI 19												
MERCREDI 20												
JEUDI 21												
VENDREDI 22												
LUNDI 25												
MARDI 26												
MERCREDI 27												
JEUDI 28												
VENDREDI 29												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

JANVIER 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 26/12/2023

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33,*** *accueil@varennes-jarcy.fr Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

JANVIER 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
LUNDI 1												
MARDI 2												
MERCREDI 3												
JEUDI 4												
VENDREDI 5												
LUNDI 8												
MARDI 9												
MERCREDI 10												
JEUDI 11												
VENDREDI 12												
LUNDI 15												
MARDI 16												
MERCREDI 17												
JEUDI 18												
VENDREDI 19												
LUNDI 22												
MARDI 23												
MERCREDI 24												
JEUDI 25												
VENDREDI 26												
LUNDI 29												
MARDI 30												
MERCREDI 31												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

FÉVRIER 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 24/01/2024

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

FÉVRIER 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
JEUDI 1												
VENDREDI 2												
LUNDI 5												
MARDI 6												
MERCREDI 7												
JEUDI 8												
VENDREDI 9												
LUNDI 12												
MARDI 13												
MERCREDI 14												
JEUDI 15												
VENDREDI 16												
LUNDI 19												
MARDI 20												
MERCREDI 21												
JEUDI 22												
VENDREDI 23												
LUNDI 26												
MARDI 27												
MERCREDI 28												
JEUDI 29												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

MARS 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 23/02/2024

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

*Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement **informatisé** par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. **Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.** Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr** Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

MARS 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
VENDREDI 1												
LUNDI 4												
MARDI 5												
MERCREDI 6												
JEUDI 7												
VENDREDI 8												
LUNDI 11												
MARDI 12												
MERCREDI 13												
JEUDI 14												
VENDREDI 15												
LUNDI 18												
MARDI 19												
MERCREDI 20												
JEUDI 21												
VENDREDI 22												
LUNDI 25												
MARDI 26												
MERCREDI 27												
JEUDI 28												
VENDREDI 29												

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

AVRIL 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 25/03/2024

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

AVRIL 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
LUNDI 1	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ				
MARDI 2												
MERCREDI 3												
JEUDI 4												
VENDREDI 5												
LUNDI 8												
MARDI 9												
MERCREDI 10												
JEUDI 11												
VENDREDI 12												
LUNDI 15												
MARDI 16												
MERCREDI 17												
JEUDI 18												
VENDREDI 19												
LUNDI 22												
MARDI 23												
MERCREDI 24												
JEUDI 25												
VENDREDI 26												
LUNDI 28												
MARDI 30												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

MAI 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 24/04/2024

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennes-jarcy.fr*** *Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

MAI 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
MERCREDI 1	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ				
JEUDI 2												
VENDREDI 3												
LUNDI 6												
MARDI 7												
MERCREDI 8	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ				
JEUDI 9	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ				
VENDREDI 10						*ouverture du centre à confirmer.			*	*	*	*
LUNDI 13												
MARDI 14												
MERCREDI 15												
JEUDI 16												
VENDREDI 17 *												
LUNDI 20	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ				
MARDI 21												
MERCREDI 22												
JEUDI 23												
VENDREDI 24												
LUNDI 27												
MARDI 28												
MERCREDI 29												
JEUDI 30												
VENDREDI 31												

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

FICHE MENSUELLE

JUIN 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 27/05/2024

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement ***informatisé*** *par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.* ***Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.*** *Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le* ***service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33,*** *accueil@varennes-jarcy.fr Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

JUIN 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
LUNDI 3												
MARDI 4												
MERCREDI 5												
JEUDI 6												
VENDREDI 7												
LUNDI 10												
MARDI 11												
MERCREDI 12												
JEUDI 13												
VENDREDI 14												
LUNDI 17												
MARDI 18												
MERCREDI 19												
JEUDI 20												
VENDREDI 21												
LUNDI 24												
MARDI 25												
MERCREDI 26												
JEUDI 27												
VENDREDI 28												

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY

RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

FICHE MENSUELLE

JUILLET 2024

UNE FICHE PAR ENFANT

A déposer avant le 24/06/2024

Nom : _____

Prénom : _____

Classe :_____

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSÉRVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : **scolaire@varennes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations

- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
- 48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

⚠ Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

*Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement **informatisé** par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. **Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.** Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33,** accueil@varennes-jarcy.fr Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits*

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

JUILLET 2024	Maternelle Élémentaire Accueil du matin 7h20 A 8h30	Maternelle Élémentaire REPAS 11h45 A 13H30	MATER Goûter/ Activité 16h15 A 17h20	MATER Atelier (jeux à la carte) 17h30 A 19h	ÉLÉM Goûter de la commune	ÉLÉM Goûter/ Étude surveillée 16h15 A 17h20	ÉLÉM Atelier 17h30 A 18h15	ÉLÉM Accueil Post atelier 18h15 A 19h	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 18h45 J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
									J	M	R	AM
LUNDI 1												
MARDI 2												
MERCREDI 3												
JEUDI 4												
VENDREDI 5												
LUNDI 8												
MARDI 9												
MERCREDI 10												
JEUDI 11												
VENDREDI 12												
LUNDI 15												
MARDI 16												
MERCREDI 17												
JEUDI 18												
VENDREDI 19												
LUNDI 22												
MARDI 23												
MERCREDI 24												
JEUDI 25												
VENDREDI 26												
LUNDI 29												
MARDI 30												
MERCREDI 31												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Fait le

Signature des parents